

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de services n° 69-2018

Mission de médiation territoriale et environnementale pour le Parc national de la Vanoise

1 - Identification de l'administration qui passe le marché

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Dr Julliand – 73000 Chambéry
Téléphone : 04.79.62.30.54 - Télécopie : 04.79.96.37.18

2 - Procédure de passation

Marché de service passé selon la procédure adaptée (Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 - art. 42-2° et Décret n°2016-360 du 25/03/2016 - art. 27).

3 - Objet et caractéristiques du marché

La présente consultation a pour objet de confier à un prestataire spécialisé une mission de médiation territoriale et environnementale sur le vécu par différents acteurs ou interlocuteurs de la police de l'environnement exercée par le Parc national de la Vanoise.

Il est attendu du prestataire qu'il :

1. propose une démarche basée sur un processus de médiation environnementale adaptée à la situation et qui réponde aux attentes de moyens et de résultats fixés par le Parc ;
2. conduise et anime le processus de médiation ou de dialogue : préparation des séances et suites à donner en lien avec le comité de pilotage, production des supports d'animation, animation des séances, livraison d'une synthèse de l'expression et de la production du groupe à l'issue du processus ;
3. par le biais de la médiation, fasse émerger des engagements d'attitude et de posture à adopter et d'actions à entreprendre pour donner un sens concret au dialogue ainsi renoué ;
4. conseille le Parc national de la Vanoise pour l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle à établir sur la base des résolutions proposées par le groupe de médiation.

4 – Durée du marché

Le délai d'exécution de l'ensemble de la prestation s'étend du jour de l'ordre de service (estimé durant la semaine 40 de l'année 2018) à la date de restitution devant le conseil d'administration de l'année (estimée au cours de la semaine 09 de l'année 2019), soit environ 21 semaines. Le calendrier sera précisé ou ajusté lors de la réunion de lancement prévue à la 2° étape présentée au point 2.4 du cahier des charges pour devenir le calendrier d'exécution contractuel.

5 – Critères de jugement des offres

Les critères de choix de l'offre la mieux-disante sont, par ordre de priorité décroissant (et avec la note correspondante), les suivants :

Critère 1 – La cohérence technique de l'offre (0 à 12) selon les sous-critères suivants :

1.1 – la pertinence de la méthode : cohérence processus, phases et calendrier (0 à 8),

1.2 – la capacité d'animer une médiation au vu du savoir-faire de l'entreprise et des CV des intervenants (0 à 4),

Critère 2 – Le coût des prestations (0 à 6) ;

Critère 3 – La capacité du candidat à réaliser la prestation avec une démarche écoresponsable de développement durable (0 à 2) ;

Le prestataire devra donc clairement se positionner sur ces 3 critères.



6 - Dossier à retirer

Ce dossier sera remis gratuitement à tous les prestataires qui en feront la demande écrite ou par courriel ou iront le retirer à l'adresse suivante :

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Dr Julliand – 73000 Chambéry.

Le dossier pourra également être téléchargé sur le site www.marches-publics.gouv.fr

La référence de la consultation est : **PL69-2018**

Attention, seules les entreprises ayant retiré le dossier en s'identifiant recevront les éventuelles modifications du DCE et les réponses aux éventuelles questions posées par les autres candidats par courriel. Les entreprises qui téléchargent le DCE d'une manière anonyme ne recevront pas ces informations.

7 - Date limite de remise des offres

Vendredi 24 août 2018 à 16h00 (heure locale).

8 - Réception des offres

Transmission sur support papier

Les offres devront être remises sous pli cacheté contre récépissé ou envoyées par voie postale avec accusé de réception à : **Mme la Directrice du Parc national de la Vanoise**

135, rue du Dr Julliand - 73000 CHAMBERY

Enveloppe portant la mention : "Offre pour une mission de médiation « police environnement » pour le Parc national de la Vanoise – NE PAS OUVRIR".

Les offres qui seront remises (ou dont l'avis de réception serait délivré) après la date et l'heure limite précitées ainsi que remises sous enveloppe non cacheté, ne seront pas étudiées; elles seront renvoyées à leur auteur.

Transmission électronique

Seules les offres électroniques transmises par le biais du site www.marches-publics.gouv.fr seront acceptées.

L'entreprise qui répondra par voie électronique pourra transmettre une copie de sauvegarde de son offre sur une clé USB ou sur papier pour parer à toute éventualité de dysfonctionnement.

La copie de sauvegarde est la copie de l'intégralité des données constituant l'offre, transmise sur un autre support (CD-ROM, clé USB, support papier). Elle doit être transmise dans les mêmes conditions de forme et de délai que l'offre principale, faute de quoi elle sera rejetée.

Elle devra comporter la mention lisible de "copie de sauvegarde".

Si elle est ouverte à la place de l'offre principale, elle s'y substitue totalement. La copie de sauvegarde doit donc contenir tous les éléments requis et être signée comme l'offre principale.

9 - Personne à contacter pour renseignements

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire, les candidats peuvent s'adresser à : **Philippe Lheureux, directeur-adjoint,**

- par téléphone au 04 79 62 89 61 (n° de téléphone de l'assistante de direction)

- par courriel à philippe.lheureux@vanoise-parcnational.fr

10 - Date d'envoi de cet avis à la publication chargée de l'insertion

Lundi 23 juillet 2018.

